

Présenté par
Valérie PÉCRESSE
Présidente du conseil régional
d'Île-de-France

STRATÉGIE RÉGIONALE DE L'INFORMATION ET DE L'ORIENTATION TOUT AU LONG DE LA VIE

Sommaire

| | |
|---|----|
| EXPOSÉ DES MOTIFS | 3 |
| PROJET DE DÉLIBÉRATION | 7 |
| ANNEXE À LA DÉLIBÉRATION | 9 |
| STRATEGIE REGIONALE ORIENTATION | 10 |

EXPOSÉ DES MOTIFS

Chapitre 932 « Enseignement », code fonctionnel 23 « Enseignement Supérieur »

L'orientation tout au long de la vie est à la croisée des politiques d'éducation, de formation et d'emploi. Elle constitue en cela l'un des axes majeurs de la politique régionale pour faire de l'Île-de-France la première métropole solidaire et attractive d'Europe.

La loi du 5 mars 2014 dite « Sapin », qui crée le service public régional de l'orientation (SPRO) tout au long de la vie, et celle du 5 septembre 2018 intitulée « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » octroient aux Régions une place prépondérante en matière de coordination des acteurs de proximité et une responsabilité en termes d'information sur les métiers, les formations et les emplois. Dans son article 18, la loi du 5 septembre 2018 charge ainsi les Régions « *d'organiser des actions d'information sur les métiers et les formations, d'élaborer et de diffuser la documentation correspondante, en direction des élèves et de leurs familles, ainsi que des étudiants et des apprentis, notamment dans les établissements scolaires et universitaires* ». La loi renforce donc la compétence régionale en permettant aux Régions de développer une politique d'orientation directement au profit des publics scolaires. Il a en outre été prévu que tous les élèves des classes de secondes générales et technologiques bénéficient désormais de 54 heures annuelles d'accompagnement de leur projet d'orientation afin qu'ils s'engagent dans une démarche exploratoire du monde professionnel et des domaines de formation.

Plus récemment, le décret du 21 mars 2019 a précisé dans le Code de l'Éducation le champ de l'orientation comme « *le résultat du processus continu d'élaboration et de réalisation du projet personnel de formation d'insertion sociale et professionnelle que l'élève de collège puis de lycée, mène en fonction de ses aspirations et de ses capacités* ».

Dès 2017, le Schéma régional de l'enseignement supérieur et de l'innovation (SRESRI) pour la période 2017-2021 – dont le premier axe est dénommé « S'orienter, se réorienter, se former et s'insérer tout au long de la vie en Ile-de-France » - avait notamment permis la mise à disposition pour tous les Franciliens d'un portail moderne et interactif de l'orientation, des métiers et de l'emploi, [Oriane.info](#) : celui-ci propose une première information la plus exhaustive et la plus lisible possible concernant l'offre de formation, les métiers disponibles et l'emploi en Ile-de-France au plus près de chez eux.

Le 25 mars 2019, la Région a réuni ses partenaires de l'orientation autour d'Assises de l'information et de l'orientation tout au long de la vie afin de recueillir leurs contributions et de définir avec les professionnels franciliens de l'orientation, de la formation et de l'emploi une stratégie régionale de l'information et de l'orientation tout au long de la vie en Île-de-France.

Pour mémoire, l'écosystème francilien de l'orientation repose aujourd'hui sur près de 20.000 professionnels qui doivent répondre aux besoins de 771.000 demandeurs d'emploi, de 20.000 décrocheurs, 6,172 millions d'actifs, 707.000 étudiants, 442.000 lycéens, 624.000 collégiens et 90 000 apprentis. La cohérence et l'efficacité de cet ensemble représente ainsi un enjeu majeur auquel la présente stratégie régionale apporte des réponses ambitieuses.

1- L'orientation tout au long de la vie : le principal enjeu pour construire son avenir et réduire le risque de chômage

L'évolution de plus en plus rapide du monde du travail et des aspirations des citoyens implique un besoin grandissant d'orientation, du collège jusqu'à la fin de sa vie professionnelle. Ce besoin est

particulièrement prégnant en Île-de-France où la part des moins de 39 ans est la plus importante de France métropolitaine.

En matière d'orientation initiale, la nouvelle stratégie régionale doit s'appliquer à déconstruire l'inégalité d'accès à l'information en matière de formation et de métiers. 1 jeune sur 5, entre 18 et 25 ans, estime ne pas avoir eu le choix de son orientation scolaire et la moitié juge que l'accompagnement au lycée n'est pas suffisant (Etude du CNESCO de 2017). Ce sentiment est davantage partagé parmi les jeunes issus de milieux défavorisés et les jeunes femmes.

Les salariés, indépendants et demandeurs d'emploi expriment de leur côté un fort besoin de pouvoir concrétiser leur envie de mobilité ou d'évolution professionnelle afin de mieux faire correspondre leur métier avec leurs aspirations personnelles évolutives. Près de 75% des actifs sont ainsi prêts à changer de métier aujourd'hui, d'après un sondage commandé par l'AFPA. Or, trop de Franciliens ignorent les dispositifs d'accompagnement dont ils peuvent bénéficier pour faire un choix éclairé et accéder à la formation, à l'emploi, ou pour évoluer professionnellement.

L'Île-de-France dispose pourtant d'un grand nombre de conseillers appartenant à de nombreuses structures pour accompagner les Franciliens dans leurs choix et leurs parcours. Un service d'information et d'orientation tout au long de la vie efficace doit donc permettre aux personnes de faire face aux évolutions des métiers de plus en plus rapides et à la quête de sens qui est à l'origine de nombreux projets de reconversions et mobilités professionnelles.

Les inégalités d'accès à l'information en matière d'orientation se retrouvent également dans les difficultés d'accès à l'emploi. Ainsi, si notre Région est un territoire dynamique qui attire les talents et voit se créer de nombreuses entreprises, le taux de chômage reste encore dramatiquement élevé dans certains bassins d'emploi – frappant particulièrement les jeunes et les seniors – et trop d'entreprises franciliennes peinent à recruter les profils dont elles ont besoin pour se développer.

L'organisation des Jeux Olympiques et paralympiques de 2024 pourra être l'occasion de diffuser de l'information sur les métiers liés à l'accueil d'un tel événement – métiers du sport, du tourisme, des transports, de la sécurité et des infrastructures notamment – et de valoriser ces métiers porteurs auprès des Franciliens. La Région formera ainsi des volontaires des Jeux et proposera l'organisation de stages pour des élèves de 3e. Cette expérience leur permettra de découvrir les métiers et leur apportera une véritable plus-value professionnelle et personnelle.

2- Etat des lieux des actions régionales en matière d'orientation

Nos parcours professionnels sont de moins en moins linéaires - que cela soit souhaité mais aussi parfois subi. Les changements de métiers au fil d'une carrière sont de plus en plus fréquents, en particulier en Île-de-France¹. Ainsi l'orientation ne doit plus être perçue comme un besoin ponctuel mais bien comme un processus continu qui permet d'évoluer, de progresser, et d'acquérir de nouvelles compétences pour saisir de nouvelles opportunités tout au long de la vie².

La Région a donc souhaité dès 2016 renforcer son action dans le domaine de l'orientation. Dans le cadre de la Loi « Sapin », la Région a donné corps à sa compétence de coordination des acteurs du Service Public Régional de l'Orientation³. Une expérimentation a été menée entre 2017 et 2018 sur trois premiers bassins d'emploi (Grand Orly Seine Bièvre, Versailles Saclay, Sud Seine et Marne) afin d'animer le réseau d'acteurs au sein de ces territoires. Ce

¹ Voir l'étude [DARES Analyse, novembre 2018, n°049](#) et [INSEE Analyses n°89, novembre 2018](#) sur la seule Île-de-France.

² Ce que retient la définition du Conseil de l'Union européenne dès 2008 : la définition de l'orientation en tant *qu'un processus continu qui permet aux citoyens, à tout âge et tout au long de leur vie, de déterminer leurs capacités, leurs compétences et leurs intérêts, de prendre des décisions en matière d'éducation, de formation et d'emploi et de gérer leurs parcours de vie personnelle dans l'éducation et la formation, au travail et dans d'autres cadres où il est possible d'acquérir et d'utiliser ces capacités et compétences. L'orientation comprend des activités individuelles ou collectives d'information, de conseil, de bilan de compétences, d'accompagnement ainsi que d'enseignement des compétences nécessaires à la prise de décision et à la gestion de carrière.*

processus va être progressivement étendu à l'ensemble de l'Île-de-France dans le cadre de la présente stratégie. La Région a également mené des actions de professionnalisation des conseillers d'orientation au travers des matinales de l'orientation et de l'emploi, et des séminaires d'information sur le conseil en évolution professionnelle.

La loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » a, pour sa part, transféré aux Régions le 5 septembre 2018 l'information sur les métiers et les formations à destination des jeunes en formation initiale (collégiens, lycéens, apprentis, étudiants) et des actifs. Dans le cadre des actions pour la réussite éducative, la Région s'était déjà impliquée en matière d'information sur les métiers et les formations, notamment au travers des initiatives Olympe pour l'accès des jeunes filles aux études scientifiques et techniques, et des cordées de la réussite. La Région, avec cette stratégie, entend amplifier ses efforts en se saisissant pleinement de ses nouvelles compétences d'information à l'orientation, en lien avec les communautés éducatives et les acteurs de la formation continue.

3- La stratégie régionale d'orientation tout au long de la vie

Conformément à ses compétences en matière d'orientation, la Région répondra aux défis de l'égalité des chances, de l'accomplissement des aspirations professionnelles et des évolutions des métiers en fédérant et accompagnant l'ensemble des acteurs de l'orientation et de l'emploi. Il s'agit de mieux coordonner les actions conduites aujourd'hui de manière éclatée, peu lisibles et peu visibles pour les Franciliens. L'objectif régional est de permettre la constitution d'un véritable continuum de l'orientation du collège jusqu'à la fin de la carrière professionnelle.

Il nous faut faire un effort particulier pour valoriser les métiers manuels et l'enseignement professionnel (artisanat, industrie, agriculture), et réduire l'autocensure en encourageant les poursuites d'études et en ouvrant le champ des possibles aux jeunes filles et aux femmes.

Avec ses partenaires, la Région s'est dotée de trois axes de travail autour desquels s'est construite la stratégie régionale de l'orientation :

1. Optimiser la diffusion de l'information à l'orientation auprès de l'ensemble des publics, et notamment des élèves, des apprentis, et des étudiants et de leurs familles, en lien avec la communauté éducative ;
2. Créer un réseau régional de l'orientation au plus près des Franciliens au sein des 25 bassins d'emploi et de leur gouvernance, en lien avec le développement économique et l'offre de formation ;
3. Favoriser l'émergence de pratiques innovantes au sein de l'écosystème francilien de l'orientation afin de mieux toucher et sensibiliser les différents publics.

4- Une dynamique collective portée par la Région

L'élaboration de cette stratégie se base sur le chapitre 2 du Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles, voté en janvier 2017 par le Conseil régional et également signé par les trois Recteurs d'Académie et le Préfet de Région, ainsi que sur les retours d'expériences des premières actions régionales menées en matière d'orientation depuis trois ans avec les acteurs de l'orientation, notamment les expérimentations dans les bassins d'emploi.

3 Composé de : Pôle-emploi, Missions Locales, Cap-emploi, APEC, Réseau Information Jeunesse, Association régionale des 5 Cités des métiers, CCI, CRMA, APECITA, Fongecif et OPACIFs (ces derniers jusqu'au 31 décembre 2019)

Elle intègre également les résultats d'un appel à contributions lancé auprès de l'ensemble des acteurs franciliens de l'orientation au sens large. Une cinquantaine de contributions ont ainsi été reçues et traitées.

En outre, le 25 mars dernier, des Assises de l'information et de l'orientation tout au long de la vie, ont eu lieu dans l'hémicycle régional devant près de 300 participants, dont des professionnels de l'orientation, des représentants de la DIRECCTE, de l'Education nationale, des partenaires sociaux et des bénéficiaires. Trois ateliers de travail ont, en parallèle, permis de faire émerger une quinzaine de propositions d'actions opérationnelles.

Cette stratégie se nourrit enfin des échanges de la commission Orientation du Comité régional emploi formation orientation professionnelles (CREFOP) entre les partenaires sociaux, les services de l'Etat, la Région et les têtes des réseaux de professionnels de l'orientation.

La nouvelle stratégie régionale apporte ainsi un cadre d'actions structurant, attendu et défini par l'ensemble des acteurs de l'orientation franciliens. Elle identifie les conditions de structuration et de développement des dispositifs et des acteurs de l'information et de l'orientation franciliens.

5- Un plan d'actions inédit par son caractère « structurant » pour l'information à l'orientation tout au long de la vie

Les orientations stratégiques sont déclinées en 15 actions opérationnelles - annexées à ce rapport - qui seront pilotées par la Région et ses partenaires. Elles s'accompagneront de la signature d'une convention avec les trois Rectorats d'Ile-de-France et la DRONISEP sur le sujet de l'orientation initiale. Enfin, leur mise en œuvre sera coordonnée par une Agence Oriane de l'orientation-emploi-formation afin de donner une cohérence au continuum d'information et d'orientation tout au long de la vie.

Un comité de suivi et de pilotage animé par la Région se réunira chaque année pour s'assurer de la cohérence des actions menées, de leur caractère pleinement opérationnel et de leur appropriation par tous les acteurs, afin de conserver l'esprit même de la construction de la stratégie. Outre les partenaires naturels de la Région, ce comité intégrera un collège scientifique composé de chercheurs dans le domaine de l'orientation tout au long de la vie.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**La présidente du conseil régional
d'Île-de-France**



VALÉRIE PÉRESSE

PROJET DE DÉLIBÉRATION DU 28 MAI 2019

STRATÉGIE RÉGIONALE DE L'INFORMATION ET DE L'ORIENTATION TOUT AU LONG DE LA VIE

Le conseil régional d'Île-de-France,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code du travail, notamment son article L. 6111-3 ;

VU le code de l'éducation, notamment son article 18 ;

VU la loi n° 2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale ;

VU la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel ;

VU la délibération n° CR 33-15 du 10 juillet 2015 adoptant les principes de mise en œuvre du Service Public Régional de l'Orientation en Île-de-France ;

VU la délibération cadre n° CP 2018-410 du 20 septembre 2018 portant règlement d'intervention des Trophées de l'Orientation Oriane ;

VU la délibération n° CR 92-15 du 18 décembre 2015 portant délégations d'attributions du conseil régional à sa commission permanente modifiée par la délibération CR 2017-162 du 22 septembre 2017 ;

VU le rapport CR 2017-01 du 23 janvier 2017 adoptant le contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelle ;

VU la délibération n° CR 2017-146 du 21 septembre 2017 adoptant le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) 2017-2021 ;

VU la délibération n° CR 2019-11 du 20 mars 2019 adoptant le Pacte Régional D'investissement dans les Compétences ;

VU le budget de la région Île-de-France pour 2019 ;

VU l'avis de la commission de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

VU l'avis de la commission du développement économique et de l'innovation ;

VU l'avis de la commission des finances ;

VU l'avis de la commission de l'éducation ;

VU l'avis de la commission de l'emploi de la formation professionnelle et de l'apprentissage ;

VU le rapport n°CR 2019-023 présenté par madame la présidente du conseil régional d'Île-de-France ;

Après en avoir délibéré,

Article 1 :

Adopte la stratégie régionale d'information et d'orientation tout au long de la vie, conformément aux orientations et au plan d'actions présentés en annexe 1 de la présente délibération.

Article 2 :

Décide de déléguer à la commission permanente du conseil régional l'approbation des règlements d'intervention relatifs à la mise en œuvre de la stratégie régionale de l'information et de l'orientation tout au long de la vie ainsi que des conventions-type correspondantes.

**La présidente du conseil régional
d'Île-de-France**

VALÉRIE PÉCRESSE

ANNEXE À LA DÉLIBÉRATION

STRATEGIE REGIONALE ORIENTATION

Stratégie Régionale pour l'Information et l'Orientation tout au long de la vie

TABLE DES MATIERES :

| | |
|--|----|
| Préambule | 3 |
| Le cadre de la stratégie | 4 |
| A. Les actions vers le grand public | 5 |
| B. Les actions vers les conseillers, prescripteurs et enseignants..... | 6 |
| C. Les partenariats menés par la Région avec certains opérateurs | 6 |
| Plan d'action | 9 |
| AXE 1 : Optimiser la diffusion de l'information auprès de l'ensemble des publics, et notamment des élèves, des apprentis, et des étudiants..... | 10 |
| AXE 2 : Créer un réseau régional de l'orientation au plus près des Franciliens..... | 13 |
| AXE 3 : L'innovation au service de l'orientation..... | 15 |

Préambule

Au cœur des politiques d'éducation et d'emploi, l'orientation concerne chaque Francilien de son entrée au collège jusqu'à son départ à la retraite. Elle constitue ainsi l'un des premiers leviers pour garantir l'égalité des chances, en particulier en déconstruisant les stéréotypes liés au genre ou à l'origine sociale. L'adéquation entre les parcours et les aspirations des personnes permet également de réduire de manière importante les taux de décrochage. Enfin, une information fiable sur la réalité et les évolutions prévisibles du marché du travail permet de réduire le nombre d'offres d'emploi laissées vacantes et de favoriser la sécurisation des parcours professionnels des actifs.

Aujourd'hui, un jeune sur cinq entre 18 et 25 ans estime ne pas avoir eu le choix de son orientation scolaire selon un récent rapport du CNESE. Ce dernier précise qu'un jeune sur deux n'est pas satisfait de l'accompagnement de son établissement scolaire au sujet de l'orientation. Le rapport met également en évidence la prédominance des facteurs d'origine sociale et de genre dans les choix opérés par les jeunes, indiquant que l'orientation ne joue pas suffisamment son rôle dans la lutte contre les déterminismes sociaux et l'information sur les métiers et les formations.

Les enjeux de l'orientation sont également prégnants pour le public actif. Les parcours professionnels évoluent en effet de plus en plus rapidement en raison des transformations des entreprises mais aussi de la volonté croissante des actifs de sécuriser leur évolution professionnelle, de développer de nouvelles compétences, voire même de changer de métier. Près de 75% des actifs en France seraient ainsi prêts à changer de métier. L'orientation doit donc permettre aux actifs de faire des choix éclairés tout au long de leurs parcours professionnels, pour que chacun puisse retrouver un métier qui corresponde à ses aspirations et ses compétences et lui offre un emploi.

Pour ces raisons, et dans le cadre des lois de 2014 et 2018, la Région a souhaité se doter d'une stratégie d'orientation tout au long de la vie autour de 6 principes partagés avec les acteurs de l'orientation et de l'emploi :

- ① Concevoir un **continuum du service public de l'orientation scolaire et professionnelle**, sans exclure la spécificité des personnes afin de mieux partager l'information entre les acteurs et de simplifier le parcours du bénéficiaire ;
- ② Offrir des **services directs aux Franciliens** en développant avec les acteurs de l'orientation et de l'emploi de nouveaux outils
- ③ **Améliorer la visibilité de l'offre en information et en orientation** pour développer le recours au service public de l'orientation, notamment en faisant émerger une marque commune aux acteurs membres du service public régional de l'orientation ;
- ④ Travailler à **la création d'une communauté des opérateurs de l'orientation** pour mieux partager l'information, professionnaliser les membres et faciliter le parcours d'orientation des Franciliens ;
- ⑤ **Mettre en réseau les acteurs de l'orientation et ceux du monde économique**, en développant les relations entre le monde éducatif et le monde du travail et en intégrant l'orientation au cœur de la gouvernance des bassins d'emploi ;
- ⑥ Prendre en compte la dimension de **l'accessibilité** aux personnes en situation de handicap ou en problématique de santé dans la conception des outils d'orientation.

Le cadre de la stratégie

La Région assume pleinement ses responsabilités en matière d'information, d'orientation, d'insertion et d'accès à l'emploi. A travers des documents cadres et les accords passés depuis 2016 avec les principaux partenaires de ce secteur, la Région a déjà construit les bases de la présente stratégie et mis en œuvre des actions opérationnelles visant à améliorer l'accès et le maintien dans l'emploi. L'adoption du schéma régional de l'enseignement supérieur et de l'innovation (SRESRI) a permis de fixer les principales directions régionales en matière d'orientation vers l'enseignement supérieur.

Aujourd'hui, dans le cadre de ses compétences élargies, la Région entend bâtir une véritable politique de l'information et de l'orientation tout au long de la vie, « chaînon manquant » entre les politiques de développement économique et celles de la formation professionnelle initiale et continue.

En cela cette stratégie régionale de l'information et de l'orientation tout au long de la vie s'articule avec :

- ① La Stratégie régionale pour le développement économique, l'innovation et l'internationalisation-SRDEII- avec notamment le développement des filières stratégiques, le développement de l'esprit d'entreprendre et la définition des bassins d'emploi ;
- ① Le Contrat de Plan régional pour le Développement de la formation et de l'orientation professionnelle signé avec l'Etat –CPRDFOP- et les autorités académiques en 2016 et, notamment, avec son chapitre 2 « Rendre effectif le service public régional de l'orientation »;
- ① Le Schéma régional de l'enseignement supérieur et de l'innovation -SRESRI- et son premier axe « S'orienter, se former et s'insérer tout au long de la vie en Ile-de-France » ;
- ① Le Schéma régional des formations sanitaires et sociales SRFSS 2016-2022, et son premier axe « connaître et faire connaître les métiers et formations » ;
- ① La mise en œuvre du Plan d'Investissement Régional dans les Compétences (PRIC) qui inclut une dimension d'orientation et accompagnement vers l'emploi;
- ① La possibilité de lever des fonds issus du Fonds Social Européen, notamment au titre du programme opérationnel national « Emploi et inclusion » ;
- ① Les projets retenus par le Programme d'Investissement d'Avenir 3 (PIA 3) dans le cadre des Territoires d'innovation pédagogique.

L'état des lieux

La demande de conseil en orientation concerne un public bien plus large que les seuls jeunes en formation initiale. En effet, elle touche potentiellement environ plus de **8,8 millions de Franciliens**, jeunes ou adultes : 6,172 millions d'actifs en emploi et 771 000 demandeurs d'emploi auxquels il faut ajouter 707.000 étudiants, 624.000 collégiens, 442.000 lycéens, 86.000 apprentis et environ 20.000 décrocheurs (chiffres issus du SIEI IDF mais ne tenant pas compte des NEETs) sans oublier les familles des plus jeunes. L'enjeu est donc de taille, tant au niveau quantitatif que qualitatif.

La particularité francilienne réside en un **foisonnement d'acteurs** et un **manque de lisibilité** des interventions auprès du grand public, **admis par les acteurs eux-mêmes**, qui rend **urgente une prise en charge volontaire de ce sujet par la Région**.

L'Ile-de-France compte en effet 900 points d'accueil information orientation animés par 22 réseaux, soit 230 points d'accueil du réseau Information Jeunesse, 76 missions locales avec une centaine d'antennes, 149 antennes Pôle emploi, 10 centres APEC, 19 Cap emploi (dont 11 antennes), ainsi que 9 OPACIF (30 antennes), les Chambres consulaires (19 points d'accueil), les 5 cités des métiers, 11 centres d'orientation des universités (SCUIO-IP), 76 CIO et la DRONISEP, qui sont autant de lieux

dans lesquels une information ou un conseil peut être délivré sans oublier tous les collèges et les lycées premiers lieux de conseil pour les scolaires.

A ces entités s'ajoutent environ 200 autres structures d'origines variées (centres inter-institutionnels de bilan de compétences, plan local pour l'insertion et l'emploi, antennes validation des acquis de l'expérience, maisons de l'emploi, centres d'information sur les droits des femmes et des familles, maisons de l'information sur la formation et l'emploi,...) dont le statut et l'articulation avec le SPRO devront être précisés.

La capitalisation de l'action de la Région depuis 2016

Outre le portail [Oriane.info](#), la Région a lancé de nombreuses actions nouvelles autour de l'orientation au cours de ces deux dernières années en investissant pleinement les axes des volets orientation du CPRDFOP et du SRESRI, mais aussi en prenant en compte le nouveau découpage des bassins d'emploi et les axes de développement du SRDEII.

A ce jour les actions mises en œuvre sont orientées vers :

- 🕒 Le grand public ;
- 🕒 Les conseillers, prescripteurs et enseignants ;
- 🕒 Des opérateurs clés via des partenariats.

A. Les actions vers le grand public

L'information du grand public est la vocation première d'[Oriane.info](#) : ce portail régional de l'orientation, de la formation et de l'emploi permet d'accompagner élèves, étudiants, apprentis, salariés et demandeurs d'emploi dans leurs projets d'orientation ou de recherche d'emploi à travers un outil unique et simplifié. Outre des données précises en temps réel sur les débouchés professionnels et les formations, il propose des informations géolocalisées, des éclairages précis secteur par secteur et un agenda des manifestations organisées sur le territoire.

La Région participe également à des salons ou évènements à fort trafic comme le Salon européen de l'éducation, le Salon de l'étudiant, les Olympiades des métiers, les Forum des métiers dans les lycées ou encore les salons Jeunes d'Avenir.

Sur le seul champ de la formation en apprentissage, près de 80 opérations « rentrée » (forums, job days, portes ouvertes, etc.) sont organisées chaque année par le réseau régional des développeurs de l'apprentissage territoriaux.

Plus spécifiquement, dans le secteur du sanitaire et du social – de compétence régionale – la multiplicité des statuts à l'entrée en formation a conduit la Région à développer une communication forte sur ces métiers porteurs, avec la volonté d'accompagner au mieux les publics. Toute une gamme de plaquettes, un « Open agenda FSS », et un kit de communication ont été élaborés à destination du grand public mais également des écoles du secteur pour leurs futurs étudiants.

Par ailleurs, le dispositif régional « Olympe » contribue à l'élargissement des choix professionnels pour les lycéennes en leur permettant de lutter contre l'autocensure et en leur faisant découvrir les filières et métiers scientifiques et techniques (rencontre avec des représentantes d'entreprises, marraines,...). Le même dispositif existe au niveau de la formation par alternance : les passerelles « Découverte des métiers et de l'apprentissage permettent à près de 7000 jeunes par an de découvrir, sur trois jours, les modalités de formation et la réalité d'un métier¹.

¹ A noter également le travail effectué par les plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs – PSAD - dans le cadre de la lutte contre le décrochage dont la gouvernance est partagée entre directeurs de ML et directeurs de CIO.

B. Les actions vers les conseillers, prescripteurs et enseignants

Les conseillers des réseaux franciliens constituent la clé de voûte du service public de l'orientation dont la Région a la responsabilité. L'environnement de l'orientation professionnelle étant par définition mouvant, le besoin d'accompagnement de ces conseillers dans leur professionnalisation est permanent. La Région entend donc tout mettre en œuvre pour participer à leur professionnalisation, à leur valorisation et à leur promotion.

Partant du principe qu'une bonne information des conseillers permet une bonne information du bénéficiaire, la Région accompagne les conseillers et prescripteurs de l'orientation et de l'emploi face à l'évolution rapide des métiers. Pour cela, la Région a lancé en février 2018 des **Matinales de l'orientation et de l'emploi**. Lors de ces Matinales, la Région met en contact direct les branches professionnelles et les conseillers, les premières présentant aux seconds l'évolution de leurs métiers. Plusieurs Matinales se sont déjà tenues notamment sur les métiers de la filière automobile, sur le secteur sanitaire et social et sur l'industrie 4.0. Ces matinales sont organisées principalement sur les filières régionales identifiées dans le cadre du SRDEII et en lien avec les Campus des métiers et des qualifications.

La Région a accompagné également plus spécifiquement les conseillers en évolution professionnelle. Réunis régulièrement par la Région, des **ateliers inter-réseaux d'échanges de pratiques** ont été organisés à leur demande, animés par les opérateurs eux-mêmes. Plusieurs thèmes ont été abordés depuis décembre 2016 : la mobilisation de la VAE, l'accompagnement des personnes en situation de handicap ou encore l'ingénierie de financement de la formation. En 2018, une quarantaine d'ateliers ont eu lieu, ainsi qu'un forum sur l'ingénierie financière de la formation, qui ont bénéficié à plus 700 conseillers franciliens.

Nombre d'autres actions sont menées par la Région pour l'information des conseillers et prescripteurs, parmi lesquelles : des réunions mensuelles thématiques organisées avec Défi Métiers à l'initiative de la Région, de Pôle emploi et de l'Agefiph ; des Journées inter-réseaux d'information sur la formation en Ile-de-France (Jirif) ; des rencontres départementales semestrielles, à l'initiative des développeurs de l'apprentissage territoriaux, réunissant près de 600 prescripteurs sur le seul champ de l'alternance ; des journées d'information sur la VAE ; ou encore des réunions territoriales sur l'offre de formation vers les demandeurs d'emploi. La Région développe par ailleurs avec Défi Métiers un espace professionnel d'actualités et d'échanges au sein du portail Oriane.info à destination propre des conseillers. A cela s'ajoutent actuellement, dans le cadre de l'amorçage du Plan d'investissement dans les compétences (PIC), des réunions d'information dans les territoires.

Enfin, la Région donne, et va donner encore plus largement, l'opportunité aux enseignants, grâce au **dispositif école/entreprise**, de découvrir des filières et des métiers en rencontrant des professionnels au sein des établissements ou des entreprises, en lien avec les enseignants et les professionnels de l'éducation nationale (CPE, psy-EN, chefs d'établissement...). L'objectif de ce dispositif est de les aider à appréhender le fonctionnement interne, l'organisation et les métiers afin de mieux guider et accompagner les élèves dans la construction de leur projet et leur orientation.

C. Les partenariats menés par la Région avec certains opérateurs

La Région a conventionné avec plusieurs opérateurs participant soit au service public régional de l'orientation, soit à l'écosystème de l'orientation. Dans chacune de ces conventions, un volet orientation est présent, aussi bien avec Pôle emploi, que l'APEC, les Missions locales ou encore l'Agefiph.

Pour ce qui concerne les missions locales, la Région apporte un soutien fort au fonctionnement et aux projets des structures pour accompagner les jeunes de 16 à 25 ans dans leur parcours d'insertion professionnelle et sociale, et assurer les fonctions d'accueil, d'information, d'orientation et

d'accompagnement selon l'article L 5131-3 du code du travail, en travaillant la construction de leur projet d'orientation professionnelle, favoriser leur accès à la formation et à l'emploi, en apportant une réponse adaptée à des situations diversifiées, en favorisant leur autonomie.

Concernant l'APEC, une convention de partenariat régionale permet désormais de mobiliser les jeunes diplômés pour lesquels une formation complémentaire, notamment par alternance, permettrait d'améliorer leur accès à l'emploi. Ce partenariat a très récemment permis de diffuser, auprès de ces jeunes diplômés suivis par l'APEC, près de 400 offres de contrats d'apprentissage.

En outre, une attention particulière est accordée à l'insertion en emploi des personnes en situation de handicap. La Région poursuivra son partenariat avec l'Agefiph afin de développer de nouvelles actions partagées en faveur des Franciliens en situation de handicap, de l'emploi, de la formation, des entreprises et des employeurs franciliens. À ce titre notamment, seront développées par exemple des actions de communication renforcées pour promouvoir les dispositifs existants d'aide à l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap et le partenariat existant sera renforcé en terme de bassins d'emploi, d'accompagnement aux porteurs de projets et d'innovation.

Enfin, la Région développe une démarche destinée à exploiter les apports des nouveaux outils digitaux. A ce titre différentes expérimentations sont en cours :

- ⌚ La Région a contractualisé avec la société Adecco Analytics afin de pouvoir utiliser l'outil développé par cette structure et les données recueillies par les agences intérim du groupe, comme les informations produites par différents *jobboards*.
- ⌚ Plus récemment, la Région a noué des conventions de partenariats avec des opérateurs de l'intérim (QAPA, Adecco, TIPI, Randstad, ...) pour l'accompagner notamment dans la promotion de l'alternance et l'insertion des jeunes en emploi.

Cela permet de donner corps à une volonté de rapprocher des employeurs qui recherchent des compétences et des stagiaires possédant ces compétences qui recherchent un emploi.

Une stratégie élaborée avec une large concertation

La méthode d'élaboration de la stratégie, participative et fondée sur une concertation aussi large que possible, s'est appuyée sur trois apports principaux :

1. L'expérimentation du déploiement territorial du Service Public Régional de l'Orientation (SPRO) et son évaluation

Pendant 18 mois, entre 2017 et 2018, la Région dans le cadre de la commission orientation du CREFOP a lancé une expérimentation de déploiement local du SPRO au sein de trois bassins d'emploi aux problématiques différentes : le Grand Orly Seine Bièvre, Versailles-Saclay, et Sud Seine-et-Marne. Dans chacun de ces bassins, un référent membre du SPRO – à savoir ici respectivement la Cité des Métiers du Val-de-Marne en binôme avec les Missions locales de Fresnes et de Massy ; le Réseau Information Jeunesse des Yvelines ; la Direction départementale de Pôle Emploi avec le Lab Pôle Emploi – a mis en place un programme de travail visant à :

- ⌚ Etablir un diagnostic socio-économique partagé du territoire ;
- ⌚ Repérer les axes d'amélioration du réseau SPRO ;
- ⌚ Procéder à des suggestions d'animation du réseau à la Région.

L'évaluation partagée de ces expérimentations a eu lieu au sein de la commission SPRO du CREFOP en octobre 2018 avec l'ensemble des partenaires sociaux. Elle a confirmé le bassin d'emploi comme maille pertinente d'intervention pour les acteurs de l'orientation et de l'emploi. De plus, elle a permis la

constitution d'un véritable réseau d'opérateurs, toutes structures confondues. Enfin, elle a mis en lumière que la qualité du service dépendait dans une large mesure de l'appropriation par les conseillers des informations pertinentes pour le bénéficiaire. En d'autres termes, la première condition pour rendre lisible et accessible le SPRO auprès des Franciliens est de le mettre en place d'abord auprès des professionnels de l'Orientation.

2. Un appel à contributions pour l'élaboration de la stratégie auprès des acteurs de l'orientation

Dans les mois précédant les Assises de l'information et de l'orientation tout au long de la vie, la Région a lancé un appel à contributions auprès de l'ensemble des acteurs franciliens de l'orientation, de l'emploi et de la formation. Cet appel était formulé autour de trois thèmes :

- ⌚ L'information sur la formation et les métiers notamment dans l'orientation initiale ;
- ⌚ La coordination des acteurs du SPRO ;
- ⌚ Les pratiques innovantes, notamment numériques, en matière d'orientation.

La cinquantaine de contributions reçues a permis d'alimenter les ateliers de travail qui se sont tenus lors des Assises du 25 mars 2019 autour de ces thématiques.

3. La tenue, le 25 mars 2019, d'Assises de l'orientation avec ateliers de travail dédiés

Des Assises de l'information et de l'orientation tout au long de la vie, ouvertes par la Présidente de Région, ont eu lieu le 25 mars 2019 devant 300 professionnels afin de nourrir la stratégie éponyme. Les ateliers de travail qui se sont tenus dans le cadre de ces Assises ont permis de contribuer à confirmer et approfondir les trois axes stratégiques qui structurent le plan d'actions et à dégager ou affiner la quinzaine d'actions opérationnelles qui le composent.

Plan d'action

La stratégie régionale pour l'information et l'orientation tout au long de la vie entend agir autour de 3 axes, déclinés en 15 actions opérationnelles visant à améliorer l'information délivrée, faire émerger un véritable réseau de proximité et développer des actions innovantes.

Pour ce faire, cette stratégie s'appuie sur **deux outils régionaux transversaux** :

1. Le portail Oriane.info de l'information sur les métiers, les formations et l'emploi

Lancé en mars 2018 et continuellement mis à jour, [Oriane.info](#) a vocation à ce que collégiens, lycéens, apprentis, étudiants, salariés et demandeurs d'emploi puissent s'orienter vers les bonnes formations, trouver un emploi près de chez eux et dans les domaines les plus proches de leurs compétences. C'est le portail d'entrée vers de nombreux sites et il propose en plus une information contextualisée au niveau régional.

Le portail [Oriane.info](#) s'adapte aux nouvelles pratiques numériques des bénéficiaires en s'appuyant sur les retours d'expérience des groupes d'utilisateurs. Le portail permet également une actualisation en continu des informations et des contenus interactifs.

Le portail développera dès 2020 une dimension "forum des professionnels de l'orientation" grâce à un espace dédié afin de permettre de constituer un espace d'information, de professionnalisation et d'échanges privilégiés.

Ce portail a vocation à devenir l'agrégateur des innovations numériques en partenariat avec les acteurs académiques et les acteurs de la formation et de l'emploi.

2. La nouvelle Agence Oriane pour l'orientation, l'emploi et la formation

La Région souhaite créer une nouvelle agence pour l'orientation, l'emploi et la formation en s'appuyant sur l'expertise du GIP Défi-Métiers dont la convention constitutive établie pour une durée de 7 ans sera renégociée en 2020, ainsi que sur la délégation régionale de l'ONISEP dont les ETP seront transférés à la Région Île-de-France conformément à la loi du 5 septembre 2018 intitulée « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel ».

Cette agence permettra d'assurer la qualité des informations diffusées à destination des Franciliens et de répondre aux priorités régionales : revalorisation des métiers industriels, lutte contre l'autocensure chez les jeunes filles, les femmes et les jeunes scolaires, information sur les métiers en tension, prospection sur les métiers d'avenir.

En matière d'orientation, cette agence régionale mènera des missions dans le cadre des priorités données par la Région :

- 🕒 Elaboration des publications à portée régionale relatives à l'orientation scolaire et professionnelle des élèves et des étudiants en partenariat avec l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (ONISEP) ;
- 🕒 Production de contenus d'information sur les métiers et les formations à destination du portail régional [Oriane.info](#) ;
- 🕒 Animation du forum des professionnels de l'orientation intégré au portail régional [Oriane.info](#) ;
- 🕒 Co-animation avec la Région et des référents locaux des réseaux Oriane sur les 25 bassins d'emploi franciliens ;
- 🕒 Professionnalisation des acteurs du réseau Oriane notamment au moyen des matinées de l'orientation et de l'emploi, coproduites avec la Région et les OPCO notamment.

AXE 1 : Optimiser la diffusion de l'information auprès de l'ensemble des publics, et notamment des élèves, des apprentis, et des étudiants

Dès le collège et tout au long de leur vie professionnelle, les Franciliens sont amenés à réfléchir à leur orientation scolaire ou à leur mobilité professionnelle et à prendre la bonne décision au regard de leur projet d'avenir. Dans le cadre des compétences confiées aux Régions par les lois de 2014 et de 2018, la Région Ile-de-France entend tout mettre en œuvre pour aider les Franciliens dans la construction de leur parcours d'orientation, de réorientation ou d'évolution professionnelles.

Face à la quantité d'informations disponibles et à la diversité des conseillers, il est indispensable d'accompagner les Franciliens vers les dispositifs et les bons interlocuteurs. La Région souhaite ainsi faciliter l'accès à une information de premier niveau en prévoyant un moyen unique et personnalisé de contact de type courriel ou *chat*, ainsi qu'en organisant avec les opérateurs des actions d'information dans les lieux de passage, tels les gares et les commerces.

L'information sur les métiers doit aussi prendre des formes plus concrètes. Les approches existantes en matière de découverte des métiers sont aujourd'hui soit insuffisantes, soit peu efficaces. La Région cherchera donc à déployer des actions innovantes permettant la découverte de la réalité des métiers le plus concrètement possible.

La Région se fait fort de développer une information qui permette de réduire les phénomènes d'autocensure sociale ou liée au genre, qui concernent notamment les métiers d'avenir dans les secteurs du numérique et de la transition écologique.

Enfin, dans le champ de l'information sur les métiers et les formations, la spécificité du public en formation initiale doit être reconnue. L'information pour l'orientation scolaire doit en effet prendre en compte de nombreux aspects qui dépassent la simple mise à disposition d'informations sur les métiers, les professions et les formations. La Région travaillera donc en étroite collaboration avec les Rectorats, dans le respect du cadre national de référence établi entre l'Etat et les Régions, en s'appuyant sur le réseau des professionnels qui travaillent au quotidien auprès des jeunes. La Région sera particulièrement active afin de favoriser les rencontres entre les jeunes et les acteurs des secteurs économique, professionnel et associatif et pour favoriser les croisements des cultures professionnelles entre les acteurs de l'Education nationale et de la formation continue.

Sur cet axe, la Région se donne 5 objectifs opérationnels :

- ⌚ Sensibiliser les Franciliens sur leur droit à être informés et accompagnés dans leur orientation et développer des outils pour leur permettre d'exercer facilement ce droit ;
- ⌚ Elaborer et diffuser auprès de tous les Franciliens une information gratuite, complète et objective sur les métiers, les formations et l'emploi ;
- ⌚ Renforcer et développer de nouvelles pratiques de découverte des métiers et des formations pour tous, notamment par des rencontres avec des professionnels et des périodes d'immersion ;
- ⌚ Fournir des informations et des outils aux professionnels, à tous les membres de la communauté éducative (enseignants, CPE, DDFPT, professeurs de documentation, Psy-EN...) pour informer les jeunes et leurs familles;
- ⌚ Participer à réduire les phénomènes d'« autocensure» dans l'orientation et mieux informer sur les métiers d'avenir, en particulier dans le secteur du numérique et de la transition écologique.

| N° | ACTIONS | INDICATEURS | PILOTE |
|-----|--|---|------------------------------------|
| 1-1 | <p>En complément du portail Oriane.info, simplifier l'accès au service public régional de l'orientation</p> <ul style="list-style-type: none"> ⌚ Mettre en place un contact personnalisé (adresse mail, chat,...) qui permettra à chaque Francilien, quels que soient son âge et son statut, de disposer d'une première information et d'être dirigé vers les bons interlocuteurs en fonction de son profil; ⌚ Encourager les acteurs de l'orientation à expérimenter des actions d'information "hors les murs" en profitant des lieux de passage comme les gares, les centres commerciaux, les mairies, pour sensibiliser et informer les Franciliens. | Nombre de Franciliens ayant reçu une information de premier niveau | Région et acteurs du SPRO |
| 1-2 | <p>Enrichir Oriane.info de nouveaux outils d'information</p> <ul style="list-style-type: none"> ⌚ Créer une mallette électronique à destination des chefs d'établissement et des professeurs avec l'ensemble des dispositifs disponibles (intervenants, cordées de la réussite, Olympe etc.) pour construire le volet orientation de leur projet d'établissement ; ⌚ Développer de nouveaux éléments d'information à l'orientation, notamment sur les métiers en tension et les métiers d'avenir. ⌚ Valoriser les informations sur les métiers et les formations du secteur sanitaire et social sur le portail Oriane.info, notamment par la création d'une vidéo à destination du grand public. | <p>Recours des chefs d'établissement aux outils Oriane.info</p> <p>Nouvelles actions pour sensibiliser aux métiers en tension et métiers d'avenir</p> | Région, Agence Oriane et Rectorats |
| 1-3 | <p>Valoriser les formations en alternance et la VAE</p> <ul style="list-style-type: none"> ⌚ Développer l'information conseil sur la valorisation des acquis de l'expérience ; ⌚ Informer sur l'alternance et les métiers par un parcours de découverte des métiers de l'apprentissage notamment à l'aide du Dispositif VOIA; ⌚ Recenser les plateaux techniques disponibles dans chaque bassin pour développer de nouvelles approches des métiers (JPO, proposer des médiations pour encourager la découverte des métiers et les inscriptions en formation) ⌚ Rapprocher les prescripteurs et | Effectifs concernés | |

| | | | |
|------------|--|---|---------------------|
| | développeurs de l'apprentissage sur les 25 bassins d'emploi. | | |
| 1-4 | <p>Renforcer et développer la relation école-entreprise au collège et au lycée</p> <ul style="list-style-type: none"> ⌚ Construire un catalogue des intervenants économiques et associatifs prêts à présenter leurs métiers et à déconstruire les stéréotypes ⌚ Labelliser les intervenants au sein d'un comité réunissant la Région et les Rectorats ; ⌚ Soutenir l'organisation de salons des métiers et des formations au sein des établissements ; ⌚ Lister les opportunités de stages de découverte des métiers et sensibiliser les acteurs économiques à cette opportunité. <p>Initier des partenariats dans les territoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⌚ pour les prescripteurs, renforcer l'accès à l'information sur les formations et les métiers par des rencontres territoriales ⌚ entre établissements scolaires et écoles du secteur sanitaire et social par l'introduction d'une information sur les métiers et formations auprès des élèves scolarisés | <p>Nombre d'interventions dans les établissements</p> <p>Nombre de stages de découverte</p> | Région et Rectorats |
| 1-5 | <p>Renforcer les dispositifs existants de découverte des métiers et des formations</p> <ul style="list-style-type: none"> ⌚ Faire des Olympiades des métiers des moments de promotion des filières professionnelles ; ⌚ Mobiliser les campus des métiers et les lycées des métiers ainsi que Campus des Métiers et des Qualifications et les campus d'excellence, pour valoriser leurs formations professionnelles ; ⌚ Développer une politique régionale vis-à-vis des salons de l'orientation (en travaillant à la fiabilisation de l'information délivrée) ⌚ Développer les dispositifs "Cordées de la réussite" et les actions d'information par les "pairs" (information faite par les jeunes pour les jeunes) ; ⌚ Soutenir les actions pour l'égalité filles/garçons en lien avec le Centre Hubertine Auclert ; ⌚ S'appuyer sur les actions des conseillers académiques école-entreprise. | Nombre d'actions entreprises | Région et Rectorats |

AXE 2 : Créer un réseau régional de l'orientation au plus près des Franciliens

Le réseau institutionnel de l'information tout au long de la vie se compose de plus de 900 points d'accueil du public en Île-de-France investis par 22 réseaux dont le réseau information jeunesse, les missions locales, Pôle Emploi, l'APEC, les Cap Emploi, les OPACIF (jusqu'au 31 décembre 2019), les chambres consulaires, les cités des métiers, et les services communs universitaires d'information et d'orientation.

Il existe déjà des liens et des collaborations entre les acteurs de l'information, de l'orientation, de l'insertion et de l'emploi pour assurer un service public de qualité et répondre aux besoins des publics concernés. Pour autant, il est nécessaire, comme le veut l'instauration d'un service public régional d'orientation, de construire une communauté régionale de l'orientation pour renforcer la coordination entre les acteurs et systématiser les échanges d'information.

Le premier enjeu de ce réseau de l'orientation et de l'emploi sera de renforcer sa visibilité vis-à-vis des Franciliens en développant une marque commune et en permettant la diffusion d'une information unifiée sur l'accès aux différents points d'accueil.

Le second enjeu sera de simplifier le parcours des bénéficiaires en assurant un premier accueil en orientation professionnelle au plus près des Franciliens.

Le troisième enjeu consiste à construire dans chaque territoire des outils communs de professionnalisation des conseillers et de partage d'information sur les métiers et les formations afin de pouvoir diffuser une information complète et cohérente aux bénéficiaires. Cela permettra notamment d'acquérir une meilleure connaissance des ressources et des compétences de chacune des structures pour une meilleure qualité de service en direction des Franciliens.

Enfin, la structuration de l'offre de services des acteurs du service public régional de l'orientation est directement impactée par le nouveau cahier des charges du conseil en évolution professionnelle (CEP). D'une part, le service public régional de l'orientation a vocation à accueillir les actifs en emploi et, d'autre part, à mobiliser les outils prospectifs de chaque bassin pour un meilleur accompagnement des transitions professionnelles.

Sur cet axe la Région se donne 3 objectifs opérationnels

- ⌚ Offrir à tous les Franciliens un service public de l'orientation lisible, visible et de qualité ;
- ⌚ Permettre à chaque Francilien de trouver le bon interlocuteur près de chez lui "sans franchir plus de 2 portes" ;
- ⌚ Poursuivre la coordination et la professionnalisation des opérateurs de l'orientation et de l'emploi pour développer et territorialiser le SPRO par bassin d'emploi.

Sur cet axe la Région entend mettre en œuvre 5 actions principales

| N° | ACTIONS | INDICATEURS | PILOTE |
|-----|---|---|-------------------------|
| 2-1 | <p>Constituer à l'échelle des bassins d'emploi les "Réseaux Oriane" rassemblant les acteurs de l'orientation et de l'emploi</p> <ul style="list-style-type: none"> ① Territorialiser le service public régional de l'orientation en animant les réseaux dans les 25 bassins d'emploi. notamment dans le cadre du Plan Régional d'investissement dans les Compétences; ① Organiser l'animation des réseaux Oriane et intégrer l'enjeu de l'orientation dans la gouvernance des bassins d'emploi en fonction des besoins locaux ; ① Nommer des référents filières sur les secteurs identifiés comme porteurs ou en tension dans le territoire ① Assurer la coordination entre le SPRO et le Conseil en évolution professionnelle (CEP), notamment dans les bassins ① Elargir le réseau régional de l'orientation à de nouveaux acteurs concernés par l'orientation et l'insertion professionnelles. ① Mettre à disposition des acteurs de l'emploi, un outil d'information sur l'offre de formation dans une logique de parcours | Nombre de réseaux de l'orientation actifs au sein des bassins d'emploi | Région, Agence Oriane |
| 2-2 | <p>Améliorer la visibilité et la lisibilité du réseau régional des acteurs de l'orientation</p> <ul style="list-style-type: none"> ① Permettre aux différents opérateurs composant le SPRO, au niveau régional comme à celui des bassins d'emploi, de bénéficier d'une marque commune "Oriane" montrant leur appartenance au réseau Oriane et garantissant la qualité du service rendu | Nombre de lieux d'accueil labellisés | Région |
| 2-3 | <p>Développer la professionnalisation des conseillers et des agents d'accueil des différents réseaux</p> <ul style="list-style-type: none"> ① Informer les professionnels sur les formations et l'emploi via des Matinales de l'orientation et de l'emploi et des Journées d'information sur la formation (Jirif) à l'échelle des bassins ; ① Former les personnels d'accueil des lieux de conseil pour une meilleure orientation des Franciliens vers les bons dispositifs et acteurs ; ① Animer le réseau des développeurs territoriaux de l'apprentissage pour fluidifier les échanges entre les acteurs locaux (entreprises, CFA, Missions locales...) et répondre aux demandes localement. | <p>Nombre de participants aux Matinales et Jirif</p> <p>Nombre d'acteurs formés</p> | Région et Agence Oriane |
| 2-4 | <p>Développer les échanges directs entre professionnels du réseau régional de l'orientation</p> <ul style="list-style-type: none"> ① Création d'un espace d'échanges pour les professionnels de l'orientation sur le portail Oriane.info ; ① Créer des actions de formation "par les pairs" pour renforcer la connaissance mutuelle des acteurs et des structures d'orientation. | Création d'un forum actif entre professionnels | Région et Agence Oriane |

| | | | |
|-----|---|--|----------------|
| 2-5 | <p>Partager une vision prospective commune sur l'évolution des métiers</p> <ul style="list-style-type: none"> ⌚ Formaliser les liens avec les acteurs du développement économique des 25 bassins d'emploi ; ⌚ Etablir des conventions avec les 11 opérateurs de compétences (OPCO), et notamment avec leurs observatoires. | Nombre de conventions établies avec les OPCO | Région et OPCO |
|-----|---|--|----------------|

AXE 3 : L'innovation au service de l'orientation

La révolution numérique transforme les offres des services publics. L'orientation a pris également le virage du numérique qui s'inscrit depuis plusieurs années au cœur de la relation entre publics et conseillers.

L'offre numérique est chaque jour plus riche et diversifiée, tant en termes d'acquisition que de partage d'information entre les usagers via les réseaux sociaux et les outils collaboratifs. Afin de guider et d'informer tous les publics, de manière simple et lisible, sur les formations, les métiers et l'emploi, nous devons développer des solutions modernes et agiles qui correspondent davantage aux usages..

Dans le cadre de cette stratégie, les opérateurs de l'orientation et de l'emploi doivent ainsi être en mesure de mener des expérimentations en commun et en lien avec les besoins des bénéficiaires constatés sur le terrain. Il s'agira notamment de développer des passerelles entre filières de formation et entre métiers pour asseoir le principe d'un "droit à l'erreur" et faciliter les rebonds dans les parcours professionnels et de formation.

A travers cette stratégie, la Région veut plus globalement favoriser l'émergence et le développement de projets d'information et d'accompagnement innovants au sein de l'écosystème francilien de l'orientation, élargi notamment aux start-up et aux associations.

Sur cet axe la Région se donne 2 objectifs opérationnels

- ⌚ Stimuler l'innovation sur le territoire au bénéfice du suivi des bénéficiaires et de leurs approches des formations, des métiers et des transitions professionnelles ;
- ⌚ Susciter des expérimentations sur des nouvelles méthodes d'information à l'orientation et d'orientation (découvrir autrement les métiers, favoriser l'autonomie des personnes dans leurs choix et parcours, mobiliser les nouvelles technologies au service de l'information et de l'orientation,...)

Sur cet axe la Région entend mettre en œuvre 5 actions principales

| N° | ACTIONS | INDICATEURS | PILOTE |
|-----|--|--|--------------------------------------|
| 3-1 | <p>Renouveler les Trophées de l'orientation Oriane, avec trois catégories de lauréats :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⌚ Les Trophées des réseaux de l'orientation qui, à l'échelle d'un bassin, bâtissent des projets communs visant à améliorer le service rendu aux Franciliens, y compris avec des startups, associations et autres structures non historiques de l'orientation ; ⌚ Les Trophées des établissements scolaires et supérieurs, qui déploient les meilleurs projets d'information et d'aide à l'orientation pour les élèves ; ⌚ Les Trophées de l'innovation numérique, récompensant les acteurs de l'orientation au sens large (membres du SPRO, associations, startup...) développant des projets innovants pouvant être répliqués sur le territoire et/ou intégrés dans Oriane.info. | Nombre de projets candidats | Région |
| 3-2 | <p>Expérimenter des lieux d'orientation innovants au sein des Centres de documentation et d'information (CDI) des établissements scolaires Cette action vise à transformer les CDI en véritables "hubs" connectés dans leur mission d'information pour l'orientation, notamment afin d'en renforcer l'attractivité pour les collégiens et lycéens :</p> | Nombre de lieu d'orientation innovants | Région |
| 3-3 | <p>Encourager les acteurs de l'orientation à expérimenter des pratiques innovantes Notamment par l'expérimentation d'un passeport ² (ou fiche de suivi) numérique de suivi des bénéficiaires.</p> | | Région, avec les partenaires du SPRO |
| 3-4 | <p>Expérimenter de nouvelles formes de découverte des métiers</p> <ul style="list-style-type: none"> ⌚ Expérimenter les fonctionnalités de réalité virtuelle sur Oriane.info, notamment pour une application dans les lieux d'orientation et au sein des établissements de l'enseignement secondaire ; ⌚ Encourager le développement de la réalité virtuelle ou réalité augmentée pour la découverte des métiers par immersion. | | Région et OPCO |

² passeport renvoie ici au passeport européen de compétences, Europass.

| | | | |
|-----|--|--|--------|
| 3-5 | Favoriser la création d'un Fablab des métiers et de la qualification L'action comporte trois volets complémentaires : <ul style="list-style-type: none">⌚ Une offre classique, proposant des entretiens avec des professionnels⌚ Une offre immersive où chaque Francilien pourrait « pratiquer » un premier geste professionnel et expérimenter la réalité d'un métier...⌚ Une offre qualifiante : véritables espaces de co-formation destinés notamment au regroupement des participants aux formations à distance (MOOC et e-CFA). | | Région |
|-----|--|--|--------|

Pilotage, mise en œuvre et évaluation de la stratégie: mise en place d'un comité de suivi

La mise en place et le pilotage de la stratégie se fera sous l'impulsion politique de l'exécutif régional et notamment de la Déléguée spéciale à l'orientation entourée des vice-présidents concernés (lycée, formation professionnelle, développement économique et enseignement supérieur). Ce pilotage politique devra permettre la bonne articulation de la stratégie orientation avec les stratégies cadres de la Région (SRDEII, CPRDFOP, SRESRI...) et avec les autres comités de pilotage État / Région / partenaires sociaux dans le champ du développement économique, de l'emploi et de la formation professionnelle et notamment avec l'animation des 25 bassins d'emploi.

Mise en place d'un comité élargi

Un comité de suivi élargi aux membres du SPRO et aux autorités académiques se réunira une fois par trimestre. Ce comité élargi sera chargé de la mise en œuvre opérationnelle des actions et d'en assurer le suivi et l'évaluation.

La Région assurera le secrétariat de ce groupe de travail, et tiendra un tableau de bord de la réalisation des actions, sur les trois axes de la stratégie. Ce tableau de bord est destiné à faciliter le suivi de l'ensemble des actions prévues et du respect du calendrier.

La Région entend également intégrer à ce comité de suivi des chercheurs de différents laboratoires franciliens sur cette problématique de l'orientation tout au long de la vie.

En matière d'évaluation, le comité fera appel à des évaluateurs externes et indépendants.

La commission orientation du CREFOP

Sur la base de deux réunions annuelles consacrées à la stratégie régionale de l'orientation, elle assurera la bonne coordination avec l'ensemble des politiques d'orientation des acteurs de l'orientation financés par l'Etat, la Région et les partenaires sociaux.

La commission, à partir du tableau de bord de suivi des actions, pourra être sollicitée (avis, contributions, préconisations..) sur des points particuliers en vue de faciliter la mise en œuvre des objectifs.

L'organisation de rencontres régionales sur l'information et l'orientation tout au long de la vie

Parce que les acteurs divers de l'écosystème de l'orientation ont besoin d'entrer en dialogue de manière récurrente, la Région organisera des rencontres régionales régulières, soit sur l'information et l'orientation de manière générique, soit sur des thématiques particulières.